

FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - BOIS - PAPIER-CARTON MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

SERVICE COMMUNICATION REVUE DE PRESSE SEMAINE 25/09

1

L'âge moyen de départ à la retraite

Age moyen à l'attribution des droits pour le régime général



« Les Echos » / Source : CNAV



1. Holcim rachète les activités australiennes de Cemex
2. Echec de la mobilisation sociale samedi
3. Paix armée annoncée entre les syndicats et Sarkozy
4. Sarkozy va exposer devant l'OIT "sa vision du modèle social"
5. L'Elysée relance le débat sur l'âge de la retraite
6. Très faible mobilisation intersyndicale samedi
7. Historique, la désinflation ne devrait soutenir que temporairement l'activité
8. Vers une revalorisation du SMIC de 1,25 %
9. Transparence comptable sans précédent à l'UIMM
10. Le Medef fait le ménage dans ses associations satellites
11. Le secteur du BTP table sur une sortie de crise en 2010
12. 61 % des PME du BTP résistent à la crise
13. La construction devrait perdre 47.000 emplois en 2009
14. « L'UIMM livrait des textes clés en main à des sénateurs »
15. Les finances de l'Elysée
16. Pôle emploi: environ 14% de grévistes, près de cent sites fermés
17. Schweitzer-Mauduit. La CGT appelle à la mobilisation
18. Michelin : la fermeture d'une usine près de Lille "inacceptable", pour Mailly (FO)
19. Premier recul mensuel des créations d'entreprises depuis six mois
20. Le retour de la croissance n'interviendra pas avant l'année prochaine, prévoit l'Insee
21. 700.000 destructions de postes prévues cette année dans le secteur marchand
22. « Le plan de relance peut provoquer des effets importants »
23. Grande-Bretagne: 900 employés de Total licenciés pour grève

La tribune 15 juin 2009

Holcim rachète les activités australiennes de Cemex

Le cimentier suisse va reprendre pour 1,17 milliard d'euros la filiale australienne du mexicain Cemex. L'opération va être financée par une augmentation de capital d'environ 1,3 milliard d'euros.

Le cimentier suisse Holcim a annoncé ce lundi avoir conclu le rachat de la filiale australienne du mexicain Cemex. L'opération s'élève à 1,77 milliard de francs suisses soit 1,17 milliard d'euros.

Dans le détail de l'opération, l'accord inclut une participation de 25% dans Cement Australia, dans laquelle Holcim détient déjà 50%.

Holcim précise également que la transaction sera financée intégralement en actions. Le conseil d'administration va proposer, lors d'une assemblée générale extraordinaire, une augmentation de capital de deux milliards de francs environ (1,3 milliard d'euros).

Le groupe helvétique ajoute avoir pris une participation de 39,9% dans la société chinoise Huaxin Cement pour 250 millions de francs (165,6 millions d'euros).

Echec de la mobilisation sociale samedi

Pour la cinquième journée de manifestations intersyndicales, les syndicats ont échoué à mobiliser contre le gouvernement. L'affluence n'a pas excédé 150.000 personnes de l'aveu même des organisations syndicales qui reconnaissent une participation en dessous des attentes. Le ministre du Travail, Brice Hortefeux, assure néanmoins tenir compte des inquiétudes qui s'expriment.

On s'y attendait un peu, la dernière journée avant les vacances de manifestations intersyndicales a connu un échec samedi, l'affluence n'excédant guère 150.000 personnes de l'aveu même des syndicats.

Après le pic du 19 mars, qui avait vu descendre dans les rues entre 1,2 à 3 millions de manifestants, selon les sources, cette cinquième journée d'action depuis le début de la crise a marqué la démobilitation des troupes et une certaine "usure", selon François Chérèque (CFDT) et Jean-Claude Mailly (FO). Avec 71.000 manifestants, selon la police, et 150.000, selon la CGT, ils ont réuni sept à huit fois moins de monde que lors de la dernière journée d'ampleur le 1er mai.

A Paris, entre la Bastille et Montparnasse, les manifestants étaient entre 9.000, selon la police, et 30.000 selon la CGT. Tous les dirigeants syndicaux, rejoints par ceux de l'Unef, avaient pris place au premier rang, dont Bernard Thibault (CGT) au centre, François Chérèque à son côté. En tête, une banderole appelait à défendre "l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics". En province, les cortèges ont été maigres. A Marseille, on a compté entre 1.000 et 3.000 personnes selon les organisateurs (8.500 à 35.000 le 1er mai). Même chose dans les autres grandes villes: entre 800 et 2.000 à Rennes où les manifestants se sont contentés d'un sit-in, 1.500 à 3.000 à Nantes, 2.000 à 2.500 à Lyon, 2 à 6.000 à Toulouse, 1.500 à 8.000 à Bordeaux, moins d'un millier à 3.000 à Metz, de 1.800 à 3.000 à Lille, entre 750 et 2.000 personnes à Strasbourg.

Bernard Thibault a reconnu une mobilisation "manifestement en dessous de nos attentes". Selon le responsable syndical, "il va falloir prendre un nouveau souffle". Un avis partagé par ses homologues de la CFDT mais aussi de la CFTC de la CFE-CGC et de Solidaires (Sud).

Bernard Thibault n'en a pas moins estimé que Nicolas Sarkozy ne devait pas "sous-estimer" le mouvement syndical car "l'opinion, très majoritairement, demeure critique sur la politique économique et sociale du gouvernement".

Une position qu'a repris dimanche soir le ministre du Travail, Brice Hortefeux. "Les manifestations n'ont visiblement pas été à la hauteur des espérances des organisateurs syndicaux", a-t-il déclaré à l'émission Dimanche soir politique France Inter-Le Monde-Télévision. "Pour autant, je ne balaierais pas d'un revers de main cette manifestation au prétexte qu'elle a été moins dense que ce qui était prévu en oubliant les manifestations du 29 janvier, du 19 mars, même du 1er mai et ainsi de suite", a-t-il ajouté. "Il y a à l'évidence des inquiétudes qui se sont exprimées".

4

"La faiblesse des manifestations d'hier ne doit pas être interprétée comme la disparition des inquiétudes face à la crise la plus grave depuis 1929, ce serait une erreur", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le ministre du Travail a présenté le relèvement de l'âge de la retraite parmi les "pistes" qui seront sur la table lors du prochain débat sur les retraites l'an prochain. "Comme on sait que si on ne fait rien on va dans le mur, il n'y pas aujourd'hui à ma connaissance 36 solutions, il y en a trois : diminuer les pensions -est ce que vous sentez aujourd'hui dans le pays les gens prêts à cela ?- augmenter la durée de cotisation, reporter l'âge de départ à la retraite comme l'ont fait les Allemands sur une trentaine d'années jusqu'à 67 ans", a-t-il expliqué.

"Ce sont les trois pistes généralement présentées et il faut naturellement exprimer des choix, et c'est possible qu'il y ait d'autres pistes en dehors de cela. Les partenaires sociaux ont aussi leur rôle à jouer", a-t-il ajouté. "Vous aurez en février 2010 un rapport du Conseil d'orientation des retraites qui donnera un certain nombre d'indications, d'orientations, de suggestions", a-t-il précisé. "Il faut attendre ce rapport mais le débat est permanent sur la question des retraites", a conclu le ministre.

Libération 15 juin 2009

Paix armée annoncée entre les syndicats et Sarkozy

Opposés en France, ils devront composer au sommet de l'OIT.

Jean-Claude Mailly (FO), qui s'exprimera après Sarkozy au nom des syndicats français, risque d'être en décalage avec le discours va-t-en guerre qu'il a tenu samedi à la 5e journée d'action intersyndicale.

Nicolas Sarkozy en défenseur international des droits des travailleurs : après la piètre mobilisation de samedi, les syndicats français vont devoir expliquer à leurs troupes pourquoi ils soutiennent Nicolas Sarkozy. Le président de la République devrait, en effet, défendre leurs propositions devant l'Organisation internationale du travail (OIT), qui réunit aujourd'hui et demain à Genève un « mini-sommet » social à l'occasion de sa 98e conférence internationale.

Virage à 180°.

Heureusement pour eux, Nicolas Sarkozy ne sera pas tout seul. L'autre invité d'honneur est le président brésilien, Lula da Silva, et l'on attend également une dizaine de chefs d'Etats et de gouvernement, dont le Polonais Lech Kaczynski, la Finlandaise Tarja Halonen et l'Argentine Cristina Kirchner : Mais l'exercice auquel va devoir se livrer le secrétaire général de Force' ouvrière, Jean-Claude Mailly, qui s'exprimera juste après Sarkozy au nom des six syndicats français représentés à l'OIT (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et Unsa), risque d'être en léger décalage avec le discours va-t-en guerre qu'il a tenu avant-hier à l'occasion de la cinquième journée d'action intersyndicale. Samedi, le leader de FO appelait à une journée de grève générale contre la politique de Nicolas Sarkozy.

Virage à 180° pour ce sommet social : les leaders syndicaux, avec lesquels le président de la République s'est longuement entretenu lundi dernier pour préparer son discours, ne peuvent que soutenir la position de la France. Lors du dernier G20, le 2 avril à Londres, Nicolas Sarkozy avait, à la demande des syndicats, demandé que l'OIT participe désormais aux grands sommets économiques mondiaux, afin que les questions sociales ne soient pas absentes des discussions. Il devrait cet après-midi renouveler cette exigence.

« La France est juste après l'Espagne, le pays qui a ratifié le plus grand nombre de normes sociales édictées par l'OIT », rappelle Raymond Soubie, conseiller social de Nicolas Sarkozy. Le statut de bon élève de la France lui a parfois joué des tours : ainsi le Contrat nouvelle embauche (CNE), instauré en 2005 par Dominique de Villepin, était en infraction avec une norme de l'OIT que la France était le seul pays à avoir ratifié.

« Travail décent ».

Cet après-midi Nicolas Sarkozy devrait dans son discours rappeler que les grandes puissances, qui se plaignent de la concurrence déloyale des pays à bas salaire, ne sont pas toujours exemptes de reproche. Ainsi, les huit normes dites « fondamentales » qui définissent le « travail décent » (pas de travaux forcés, pas de travail des enfants, reconnaissance du droit syndical, refus des discriminations...) n'ont toujours pas été signées par les États-Unis et le Japon. Les syndicats, qui dénoncent de puis des années cet état de fait, ne peuvent que se féliciter d'avoir sur ce point le soutien de Nicolas Sarkozy

Nouvel Obs 15 juin 2009

Sarkozy va exposer devant l'OIT "sa vision du modèle social"

Le président est attendu à Genève pour un mini-sommet de l'Organisation internationale du travail (OIT). Il y plaidera pour un renforcement du rôle de cette organisation dans la gouvernance mondiale.

Nicolas Sarkozy est attendu lundi 15 juin à Genève, pour un mini-sommet de l'Organisation internationale du travail (OIT). Le président français va y prononcer, selon l'Elysée, "un discours important", alors que la crise économique mondiale menace de mettre 50 millions de personnes au chômage. Le chef de l'Etat va exposer "sa vision du modèle social qu'il souhaite voir émerger de la crise", poursuit son entourage. Nicolas Sarkozy, qui a rencontré spécialement les responsables des syndicats en vue de ce discours, devrait notamment demander que les sujets économiques, financiers et sociaux soient traités de pair et que le rôle de l'OIT soit renforcé au sein du G20. Après le G20 de Londres, il "souhaite être l'instigateur et l'initiateur d'un processus équivalent en matière de régulation sociale et de règles sociales" et fera des "propositions fortes" en ce sens, toujours selon l'Elysée.

Renforcer la place de l'OIT

Le président sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, et du ministre du Travail, Brice Hortefeux. Le chef de l'Etat dira la nécessité de voir l'OIT, grande absente des deux premières réunions du G20, jouer un rôle important dans la gouvernance mondiale et participer, au même titre que le Fonds monétaire international, aux futurs sommets de cette instance qui réunit le G8 et les grands pays émergents, affirme l'Elysée. "J'encourage l'OIT à faire entendre sa voix dans le débat qui s'ouvre actuellement sur la définition d'une nouvelle gouvernance mondiale et à faire des propositions concrètes pour que la promotion du travail décent soit au cœur des règles qui constitueront demain l'armature d'un nouvel ordre mondial", affirmait le 20 novembre dernier le président français dans un message adressé à l'organisation. Nicolas Sarkozy a obtenu que la déclaration finale du G20 de Londres demande à l'OIT d'évaluer les mesures prises en faveur de la croissance et l'emploi, rappelle l'Elysée.

Promouvoir la notion de "travail décent"

Créée en 1919 et dotée d'un secrétariat permanent, le Bureau international du travail (BIT), l'OIT est une agence tripartite de l'Onu qui rassemble les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 183 pays. Son objectif est de promouvoir dans le monde la notion de "travail décent" et la justice sociale, de développer la protection sociale et de renforcer le dialogue dans la gestion des problèmes liés au monde du travail.

Ratification de normes supplémentaires

La France est, après l'Espagne, le pays qui a le plus ratifié de normes de l'OIT (123 sur 188 à ce jour) et le chef de l'Etat devrait profiter de son discours pour annoncer la ratification de normes supplémentaires. Il répondra ainsi à une demande formulée par les dirigeants syndicaux qu'il a reçus le 8 juin en préparation de son intervention. Bernard Thibault (CGT) a appelé le gouvernement à ratifier rapidement plusieurs conventions de l'OIT, notamment sur "les travailleurs migrants". Huit des conventions édictées par l'OIT sont considérées comme fondamentales au regard des droits de l'homme au travail. Elles portent sur la liberté syndicale, la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de rémunération. Une cinquantaine de pays n'ont encore ratifié aucune de ces huit conventions, dont les Etats-Unis, le Japon, la Chine et l'Inde, l'OIT n'ayant aucun pouvoir de sanction. Nicolas Sarkozy devrait ainsi appeler ces pays à ratifier les normes fondamentales de l'organisation.

Les échos 15 juin 2009

L'Elysée relance le débat sur l'âge de la retraite

Alors que le déficit de la Sécurité sociale atteindra 20 milliards cette année, Sarkozy compte mettre le dossier des retraites au cœur de la seconde partie de son mandat.



Jamais la Sécurité sociale ne s'était retrouvée dans une telle situation financière. Le déficit du régime général qui sera précisé aujourd'hui en commission des comptes sera très proche de 20 milliards d'euros, le double de ce qui était attendu. Et la dégradation « naturelle » en l'absence de mesures le porterait autour de 30 milliards l'an prochain. La branche retraite est l'une des plus en danger. Outre les moins-values de recettes actuelles, elle va subir une progression continue et soutenue de ses charges pendant plusieurs dizaines d'années. Dans ce contexte explosif, **Nicolas Sarkozy** est décidé à remettre le sujet des retraites au cœur de sa seconde partie de mandat. Nombreux sont ceux qui, au sein de l'exécutif, considèrent qu'un relèvement de l'âge légal de départ (60 ans) est nécessaire.

« La vie après 60 ans »

Mais le chef de l'Etat sait aussi à quel point les Français sont encore attachés au statu quo. Voilà pourquoi il entend élargir le thème à « *la vie après 60 ans* », devant le Congrès, lundi prochain. « *C'est l'un des sujets qui le préoccupent*, a expliqué au « Monde » Claude Guéant, le secrétaire général de l'Elysée. « *C'est un vrai sujet de société.* » L'Elysée évoque à ce stade l'âge de départ effectif, qui n'a guère évolué depuis la loi Fillon de 2003 (il s'est même réduit avec les départs anticipés pour carrière longue). Il se garde bien de parler de l'âge légal. Mais la frontière est ténue. Il y a quelques semaines, alors que circulait l'hypothèse de son relèvement en 2010, François Fillon avait indiqué que le débat sur l'âge légal ne pouvait être tranché que lors d'une élection présidentielle, soulignant qu'une telle réforme ne figurait pas dans le programme du candidat Sarkozy en 2007. Mais le Premier ministre avait, au passage, estimé que la question de la retraite à 60 ans allait se poser tôt ou tard. « *Il reste à savoir où Nicolas Sarkozy va placer le curseur*, remarque une source gouvernementale. *Soit il indique simplement que c'est un sujet à aborder lors du rendez-vous de 2010 sur les retraites, soit il est plus offensif avec la volonté d'aboutir avant la fin de son mandat.* » Dans ce second cas, « *le président se mettrait en contradiction avec les déclarations du Premier ministre* », prévient Jean-Louis Malys (CFDT). « *C'est une excellente méthode*, juge au contraire un ministre. *En évoquant la vie après 60 ans d'une façon générale, le chef de l'Etat évite de centrer le débat sur le seul âge de la retraite.* » Il compte ainsi revenir, devant le Congrès, sur le thème de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, une promesse de campagne. Le chantier de la vie après 60 ans pourrait ainsi comprendre des mesures difficiles et d'autres plus sociales. Les syndicats doutent cependant que l'on puisse lancer une réforme d'ampleur du système de retraite dès l'année prochaine. « *Est-ce que l'exécutif aura le culot ou la volonté de lancer une réforme systémique deux ans avant l'élection présidentielle ? J'en doute* », dit Bernard Devy (FO). « *En 2010, on sera déjà en précampagne électorale* », renchérit Eric Aubin (CGT). Hier, lors de l'émission « Dimanche soir politique » (France Inter-« Le Monde »-iTélé), le ministre du Travail, Brice Hortefeux, a présenté le relèvement de l'âge légal comme une des « pistes » du débat qui va s'ouvrir après la remise par le COR de son rapport, en février 2010, rappelant que c'est ce qu'ont « fait les Allemands sur une trentaine d'années jusqu'à 67 ans ». Avant de préciser à l'AFP que cela « n'engage en rien le gouvernement ».

Très faible mobilisation intersyndicale samedi

Cinglant.

L'échec de la mobilisation intersyndicale de samedi était attendu. Il n'en a pas moins été cinglant, avec seulement de 71.000, selon la police, à 150.000 manifestants, selon les syndicats, dans les 155 cortèges recensés en France, auxquels ont aussi participé des représentants de l'Unef (étudiants) et des partis de gauche. A Paris, de 9.000 à 30.000 personnes ont défendu « l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics ». A Marseille, Lille ou Lyon, ils étaient moins de 3.000. C'est, au final, sept à huit fois moins que lors du dernier 1er Mai... Ce qui n'a pas empêché Bernard Thibault (CGT) d'appeler **Nicolas Sarkozy** à ne pas « sous-estimer » le mouvement syndical car « *l'opinion, très majoritairement, demeure critique sur la politique économique et sociale du gouvernement* ».

Mais, loin de mettre la pression sur l'Elysée avant le point d'étape sur les mesures anticrise prévu début juillet, la journée de samedi a surtout fait monter d'un cran le ton entre syndicats. Sans nommer FO, dont les troupes ont boudé les défilés dans une ville sur deux (dont Marseille), Bernard Thibault a pointé que, « *du côté syndical, tout le monde ne parle plus d'une même voix* ». François Chérèque (CFDT), reconnaissant l'« usure » du mouvement, a aussi prié les syndicats de ne pas « se chamailler » et d'« assumer les décisions » prises en commun. De son côté, Jean-Claude Mailly (FO), qui défend un appel à une grande grève, a de nouveau souligné que « *les manifestations à répétition, ça ne marche pas* », même si le « mécontentement est toujours là ».

Contrecoup.

Des responsables syndicaux et des dirigeants PS ont aussi invoqué « *le contrecoup* » des européennes, d'où l'UMP est sortie nettement en tête. Dans ce contexte tendu, les syndicats vont désormais se projeter sur la rentrée, où ils tenteront de « *prendre un nouveau souffle* ».

Historique, la désinflation ne devrait soutenir que temporairement l'activité

Les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % en mai par rapport à avril, mais reculent de 0,3 % sur un an. Une situation inédite depuis 1957. Le rebond des cours pétroliers inquiète certains économistes.

Comme prévu, l'inflation est devenue négative en mai : comparés à mai 2008, les prix affichés dans les magasins sont en retrait de 0,3 %, indique l'indice des prix à la consommation publié vendredi par l'Insee. C'est une première depuis... mai 1957. « *Le repli temporaire des prix agit comme un facteur de soutien à la consommation dans le contexte difficile de la remontée du chômage* », a commenté, vendredi, la ministre de l'Economie, Christine Lagarde, qui estime néanmoins qu'il ne « *traduit nullement une entrée en déflation* ». Ce mécanisme - une baisse des prix généralisée et durable - est la bête noire des économistes, qui soulignent la difficulté à l'enrayer.

De fait, la baisse des prix sur un an reste largement liée à l'évolution des cours du baril l'an dernier, les prix des produits pétroliers affichant maintenant un repli de 26,1 % sur un an. A l'inverse, les prix des produits manufacturés restent stables (+0,1 % sur un an) et ceux des services progressent (+2,5 %). La tendance de fond, mesurée par l'inflation sous-jacente (calculée hors évolution des produits à prix volatils), affiche un ralentissement régulier mais modéré : +1,6 % en mai sur un an, contre +2 % il y a un an.

Le mouvement de désinflation - ralentissement de la hausse des prix - n'est pas encore achevé (l'inflation avait atteint un pic en juillet 2008) mais il pourrait être moins fort que prévu. « *La hausse des cours pétroliers, qui ne s'est pas encore complètement répercutée dans les prix des carburants, est un aléa à la hausse dès juin* », indique Benoît Heitz, chef de la division Synthèse conjoncturelle à l'Insee. Les prix du pétrole sont repartis à la hausse dès fin 2008 (+30 % en dollars entre janvier et mai) et ont accéléré ces dernières semaines.

« Une zone très risquée »

« *Nous risquons vraiment un deuxième choc sur les matières premières, avec un baril qui pourrait rapidement atteindre 80 ou 85 dollars même si l'offre et la demande correspondraient plus à un baril à 60 dollars*, redoute Karine Berger, de Euler Hermes SFAC. *La progression du pouvoir d'achat va être nulle l'an prochain et l'inflation pourrait atteindre 2 % fin 2010. Nous allons donc entrer dans une zone très risquée pour la consommation.* » « *L'inflation pourrait redevenir un sujet de préoccupation majeure dès l'an prochain* », note aussi Alexander Law, de Xerfi, pour qui « *ce serait à n'en pas douter une catastrophe* ».

Vers une revalorisation du SMIC de 1,25 %

Incertitude.

En application du Code du travail, la revalorisation minimale du SMIC au 1er juillet devra être au minimum égale à la somme de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et de la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du salaire. A priori, la formule est carrée. Mais la baisse des prix sur un an constatée en mai est venue créer une (petite) incertitude. La logique économique voudrait que l'on défalque la déflation, aboutissant donc à une hausse du pouvoir d'achat des Smicards inférieure à celle du pouvoir d'achat des salaires, à +1,05 % ; la conception juridique voudrait que la baisse des prix soit neutralisée, soit une hausse de 1,25 %.

Le gouvernement a dit et redit qu'il ne donnerait pas de coup de pouce et le rapport commandé au groupe d'experts ad hoc est allé dans son sens, mais on l'imagine mal, dans le contexte actuel, trancher en faveur de la première solution.

Transparence comptable sans précédent à l'UIMM

« Les Echos » se sont procuré les comptes certifiés que la fédération de la métallurgie publiera jeudi. L'organisation n'a pas été épargnée par la crise. Ses commissaires aux comptes poursuivent leurs investigations, après avoir découvert 15 millions d'euros logés dans deux associations.

9

Tout n'avait pas encore été dit à l'UIMM. A la faveur de la publication des comptes 2008 certifiés, pour la première fois, par des commissaires aux comptes, les adhérents de l'Union des industries et métiers de la métallurgie vont apprendre, jeudi, qu'une somme d'« environ 15 millions d'euros » dort dans deux associations domiciliées au siège de leur fédération, avenue de Wagram. Comme le relève le cabinet Mazars dans le document de référence que se sont procuré « Les Echos », ces deux associations sont « *a priori sans activité* » mais nécessitent des « *investigations* » plus approfondies. Selon nos informations, l'une, baptisée Adpem, a pour objet officiel « *l'étude des statuts du personnel* » dans les entreprises, l'autre, Apsic, « *l'étude des problèmes de psychologie* » des salariés. Personne, à ce jour, n'est capable de dire qui en est responsable.

Hormis cette « *observation* », les commissaires aux comptes ont certifié la « *régularité* » et la « *sincérité* » de tous les autres chiffres. Il faut dire que, sous l'égide de son président, Frédéric Saint-Geours, et de son délégué général, Jean-François Pilliard, l'UIMM s'est livrée à un exercice de transparence digne des sociétés cotées du CAC 40. C'est sans précédent dans l'histoire du patronat. Et d'autant plus intéressant que toutes les structures satellites de la fédération, à l'exception des deux sus-citées, ont été intégrées dans le périmètre de consolidation, alors que l'UIMM relève toujours de la loi de 1884 sur les syndicats, un texte qui n'oblige à rien en la matière.

Les documents comptables que l'ancien président, Denis Gautier-Sauvagnac, brûlait chaque année montrent, maintenant qu'ils existent, que l'UIMM n'a pas été épargnée par la crise financière. L'an dernier, sa cagnotte a fondu de 19 %, à 502 millions d'euros. La mauvaise santé de la Bourse y est pour beaucoup, car les montants considérables accumulés par la caisse antigrevé Epim depuis 1972 sont placés en actions et obligations.

Comblent le déficit structurel

Autre explication : la nouvelle direction a cédé des titres. Les plus-values ont permis de dégager 26 millions d'euros de produits financiers (contre 4,7 millions en 2007), lesquels ont permis de combler le déficit structurel (entre 4 et 5 millions d'euros) constaté régulièrement sur les exercices précédents.

Le patrimoine immobilier de l'UIMM, lui, n'a pas trop souffert. La valeur nette des propriétés parisiennes - les trois immeubles du siège avenue de Wagram, des appartements rue du Faubourg-Saint-Honoré et rue de Marignan, ainsi que la villa du Vésinet où habite toujours l'ancien président François Ceyrac - a reculé de seulement 1 %, à 32 millions d'euros.

Touchées par la crise, mais aussi excédées par le scandale frappant leur organisation, les entreprises rechignent à verser leurs cotisations : ces dernières ont diminué de 11 % en 2008. Pour les mêmes raisons, l'Etat et les collectivités locales ont fermé le robinet des subventions. Leur montant a été réduit de 58 %, à 427.000 euros. En outre, la collecte de la taxe d'apprentissage a, elle, baissé de 23 %, à 33 millions d'euros.

En revanche, l'UIMM a réintégré dans ses comptes un certain nombre de provisions du fait, notamment, que Denis Gautier-Sauvagnac ait remboursé près de la moitié de son parachute doré il y a un an, soit 720.000 euros. Et elle a vendu davantage de formations et de publications à ses adhérents (+ 17 %, à 6 millions d'euros).

Le Medef fait le ménage dans ses associations satellites

Devant son assemblée générale, Laurence Parisot présentera demain des comptes 2008 faisant état d'une hausse de 5 % des cotisations des adhérents du Medef. Cinq associations internes sont dissoutes.

10

La semaine est décidément chargée pour le patronat. Deux jours avant l'UIMM, le Medef se réunit demain en assemblée générale pour valider ses propres comptes 2008. Un rendez-vous d'importance puisque les chiffres publiés par Laurence Parisot seront, là aussi, détaillés comme jamais. La présidente du Medef en avait fait la promesse en octobre 2007, lorsque l'affaire UIMM avait éclaté. Si les comptes avaient pu être certifiés dès l'an passé par le cabinet Payen, ils sont cette fois consolidés. Car le Medef, comme l'UIMM, a préféré anticiper l'entrée en vigueur de la loi de juillet 2008 sur la représentativité syndicale, laquelle imposera à partir de 2010 la prise en compte du périmètre le plus large possible, de façon à faire la lumière sur tous les satellites qui gravitent depuis des années, parfois dans la plus grande obscurité, autour des organisations patronales et syndicales.

Le Medef, qui relève de la loi de 1901 sur les associations, en a profité pour faire le ménage. A l'instar de l'UIMM, qui a mis fin aux activités de cinq de ses associations, il a procédé à la dissolution de deux émanations du 1 % logement, l'Association entreprises et logement (AEL) et l'Association pour l'information de la construction (Apic). Il est en train de finaliser la fermeture des deux secrétariats techniques qui géraient jusqu'alors les mandataires du Medef et de la CGPME dans les instances de la sécurité sociale (l'Astas) et de l'assurance-chômage (le STAC). De même, il s'apprête à fermer son Association sportive et culturelle (ASC), qui faisait office de comité d'entreprise : des élections de représentants du personnel se tiendront les 23 et 30 juin, du jamais-vu depuis la création du Conseil national du patronat français (CNPF), l'ancêtre du Medef, en 1946 !

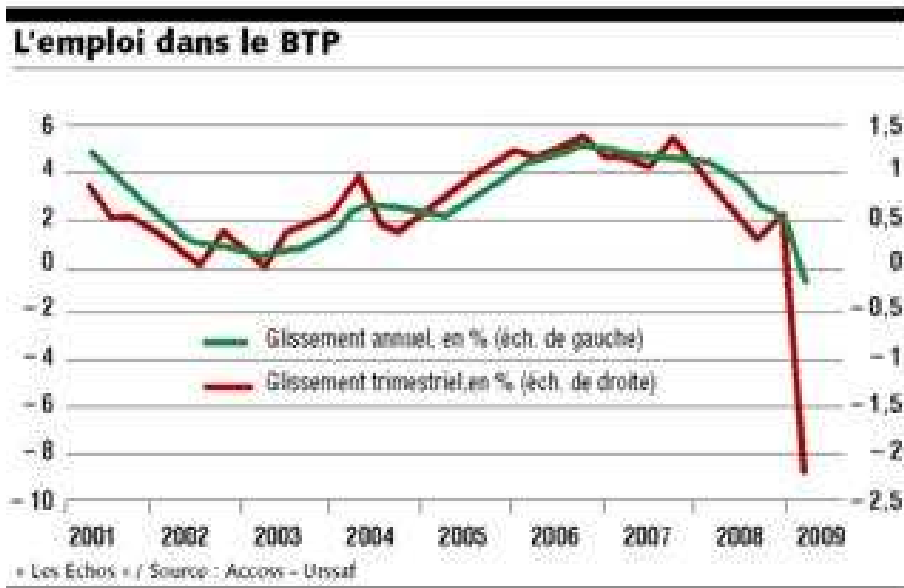
Une seule « filiale »

Au final, le Medef n'intègre qu'une seule « filiale » dans son rapport de gestion. Il s'agit d'Editions et Services Techniques Professionnels (ETP), une société anonyme qui abrite les activités commerciales de l'organisation. Pour le reste, il estime ne pas avoir à comptabiliser les sept associations constituées à son initiative mais dans lesquelles il juge ne pas avoir à lui seul de prérogatives. Exemples : Medef International, le Comité France-Chine, l'Association pour le développement des relations école-entreprise (Adree) ou Entreprise et droit social (EDS).

En revanche, grâce à l'arrivée de nouvelles fédérations professionnelles dans son giron, le Medef a enregistré en 2008 une progression de ses cotisations légèrement supérieure à 5 %, à 23,7 millions d'euros, sur un budget total de 38 millions. A l'actif du bilan, le siège de l'avenue Bosquet (seule propriété immobilière) a accusé un léger recul, à 27 millions, tandis que le portefeuille, exclusivement monétaire, est resté stable, à 31,6 millions. Le produit financier est passé, lui, de 0,9 à 1,2 million d'euros.

Le secteur du BTP table sur une sortie de crise en 2010

Douze mille chefs d'entreprise du bâtiment ont examiné l'efficacité des réponses à la crise lors des « 24 Heures du bâtiment ». Nicolas Sarkozy leur a promis de poursuivre les efforts pour stimuler la construction.



Grenelle de l'environnement, plan de relance, opération 1.000 chantiers... 12.000 chefs d'entreprise du BTP ont examiné l'efficacité des réponses à la crise lors des « 24 Heures du bâtiment » qui les réunissaient jusqu'à vendredi soir à Paris. Les chiffres sont sévères : le secteur du BTP, qui a créé environ 60.000 emplois par an depuis 2004, en a perdu 34.000 au premier trimestre, ses effectifs reculant de 2,2 % au premier trimestre par rapport à la même période de l'an dernier, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale. Principales victimes : la promotion immobilière (- 4,6 %) et la construction de bâtiments (- 2,7 %).

A quand la sortie de crise ? « *Les carnets de commandes arriveront en 2010 !* », a promis **Nicolas Sarkozy** aux entrepreneurs en s'engageant à aller de l'avant sur plusieurs fronts sensibles. « *Je supprimerai la taxe professionnelle !* », a insisté le président de la République avant d'évoquer une modification rapide de la loi pour alléger le droit de l'urbanisme.

Avant lui, la ministre du Logement, Christine Boutin, et le ministre chargé du Plan de relance, Patrick Devedjian, ont détaillé l'avancement des mesures susceptibles de soutenir la construction. Sur les 1.000 chantiers projetés dans le cadre du plan de relance, « *490 sont ouverts* », a indiqué Patrick Devedjian. Interrogé par les entrepreneurs à l'affût d'une liste complémentaire, il a annoncé des ajustements : « *Certains dossiers ont été mal instruits. Une liste complémentaire donnera lieu à des réaffectations, essentiellement à la rentrée* » sur des projets de substitution. S'agissant de la construction résidentielle : « *Cette année les financements sont en place pour 150.000 logements sociaux, mon souci est qu'ils soient consommés*, a insisté Christine Boutin. *Le prêt à taux zéro va aujourd'hui jusqu'à 65.000 euros et le dispositif du Pass-Foncier (jusqu'à 60.000 euros d'aides publiques) est désormais totalement opérationnel, les premières constructions peuvent être lancées.* » Pas tout à fait, en réalité. « *Aucun acte de vente ne peut être signé avant un accord avec l'Etat sur la sécurisation de l'acheteur* », a rappelé le président de la Fédération des promoteurs constructeurs, Jean Gabilla. Il n'empêche : « *Je n'ai jamais vu autant d'aides concentrées sur le secteur et sur l'accession sociale à la propriété*, s'est félicité le président de l'Union des maisons françaises, Christian Louis-Victor. *Sur une maison de 110.000 euros, le taux d'aide atteint 47 % !* »

Ceci, conjugué aux taux d'intérêt bas et à l'avantage fiscal Scellier, a fait bondir les ventes de logements neufs au premier trimestre : « *Les réservations ne sont plus en recul que de 5 % par rapport au premier trimestre 2008, alors qu'elles s'étaient effondrées de 48 % au quatrième trimestre sur un an* », a renchéri Jean-François Gabilla.

Quant au second œuvre, son soutien par la rénovation thermique des bâtiments, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, a focalisé l'attention. La rénovation des logements privés monte en puissance, au vu du nombre de financements sollicités. « *Au 15 juin, nous en sommes à 12.000 éco-prêts à taux zéro, ce n'est pas mal pour une aide au financement lancée en avril* », a déclaré Philippe Pelletier, président du comité pilotant le volet bâtiment du Grenelle. Mais, dans le monde HLM, qui doit rénover 800.000 logements sociaux avant 2020, « *les éco-prêts logement social n'ont concerné à ce jour que moins d'un millier de logements* », a-t-il regretté.

61 % des PME du BTP résistent à la crise

Sondage.

Malgré la crise, leur carnet de commandes de 2008 permet encore à la majorité des entreprises du BTP de se maintenir à flot. Selon le sondage Ipsos réalisé pour KPMG et la CGPME à l'occasion des 24 heures du Bâtiment, sur 202 patrons de PME du BTP interrogés, 61 % déclarent que leur activité est en croissance ou se maintient, contre 55 % pour l'ensemble des secteurs d'activité (804 patrons interrogés). Les très petites entreprises (de moins de 10 salariés) du BTP sont les plus nombreuses à déclarer maintenir leur niveau d'activité (62 %), les PME ne le faisant qu'à hauteur de 54 %. Cependant, quand il s'agit de la survie de l'entreprise, 13 % des TPE se sentent menacées, contre 6 % des PME.

La crise, dans le BTP, se fera plutôt sentir dans quelques mois, puisque la principale difficulté, citée par 35 % des patrons, est une baisse de leur carnet de commandes, avant même la perte de certains clients (16 % des sondés). La deuxième difficulté ressentie par 25 % des dirigeants concerne le recrutement du personnel qualifié, contre 15 % sur l'ensemble des secteurs.

Orange.fr 17 juin 2009

La construction devrait perdre 47.000 emplois en 2009

Le secteur de la construction en France, frappé par la crise, devrait perdre environ 47.000 emplois en 2009 en raison d'une baisse de l'activité de l'ordre de 4,6%, selon des prévisions du ministère de l'Ecologie et de l'Aménagement du territoire publiées mercredi.

Après une baisse de 2,3% en 2008, le volume d'affaires de ce secteur devrait diminuer de 4,6% en 2009 en raison de "la poursuite de la dégradation du contexte économique et financier", indique le ministère.

Le ministère estime que dans l'hypothèse la plus optimiste la baisse pourrait n'être que de 3,5%. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, elle serait de 5,7%.

Après une création nette de 13.000 emplois permanents en 2008, le secteur devrait perdre 47.000 emplois en 2009, dont plus d'un tiers de travailleurs intérimaires, soit une baisse de l'ordre de 3%, souligne le ministère.

Fin 2008, le secteur de la construction employait 1,6 million de travailleurs dont 143.000 intérimaires.

Les secteurs les plus touchés sont la construction de bâtiments neufs (-9% en volume d'activité pour 2009) et, dans une moindre mesure, les travaux publics (-4,7%).

Les activités d'entretien et d'amélioration des bâtiments résistent mieux (-0,8% en 2009), mais ne suffisent plus à compenser pleinement la baisse d'activité des autres marchés.

Le ministère souligne que "le gouvernement a mis en place, dans le cadre du plan de relance de l'économie, de nombreuses mesures de soutien au secteur de la construction" qui "s'inscrivent pleinement dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement".

La mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement représente un investissement total de 440 milliards d'euros sur la période 2009-2020, dont plus de 300 milliards pour le secteur de la construction répartis entre le bâtiment (205 milliards) et les infrastructures de transport (97 milliards), rappelle-t-il.

Le Parisien 17 juin 2009

13

« L'UIMM livrait des textes clés en main à des sénateurs »

Député et ancien sénateur, Roland Muzeau raconte comment en 2004 des amendements rédigés par l'organisation patronale ont été repris à leur compte par des sénateurs.

Député communiste des Hauts-de-Seine depuis 2007, Roland Muzeau a été interrogé comme témoin, le 14 mai dernier, par le juge Roger Le Loire en charge de l'enquête sur les millions distribués en liquide par l'UIMM (l'Union des industries et métiers de la métallurgie). Le parlementaire a expliqué sur procès-verbal comment en 2004, alors qu'il était sénateur, il a découvert que des amendements avaient été entièrement rédigés par l'organisation patronale pour modifier la loi de cohésion sociale. Selon lui ces textes étaient fournis « clés en main ». De source proche du dossier, on ajoute que sur la base de ce témoignage le magistrat devrait « convoquer dans les prochaines semaines » les parlementaires concernés ainsi que certains de leurs proches collaborateurs afin de vérifier si ces amendements ont donné lieu à d'éventuelles contreparties. L'UIMM a toujours affirmé avoir exercé des opérations de lobbying « transparentes et sans contreparties financières ». Les sénateurs nient également toute malversation et affirment que ces amendements ont été présentés dans la transparence.

La justice enquête sur les relations entre certains sénateurs et l'UIMM, en 2004. Vous êtes à l'origine de la révélation de cette histoire, de quoi s'agit-il ? Roland Muzeau. L'histoire s'est déroulée en octobre 2004. Nous nous apprêtons à débattre de la loi de cohésion sociale. Un lundi matin, un représentant du patronat s'est présenté devant la commission des Affaires sociales du Sénat pour y être entendu, il s'agissait du président de l'UIMM, Denis Gautier-Sauvagnac. Lors de cette audition, il a remis une liasse de documents. Il s'agissait d'amendements destinés à modifier la loi. Ces textes n'attendaient plus que la signature des sénateurs...

A qui ces amendements ont-ils été remis ? Au rapporteur de la commission. C'est d'ailleurs à lui que j'ai demandé un exemplaire des documents que lui avait remis Denis Gautier-Sauvagnac car, au départ, je ne savais pas précisément de quoi il était question. A la lecture j'ai découvert qu'il s'agissait d'amendements entièrement pré-rédigés par l'UIMM. Je tiens à préciser que dans cette histoire le rapporteur n'a joué qu'un rôle de boîte aux lettres.

N'était-ce pas une démarche de lobbying classique de la part de l'organisation patronale, comme peuvent également le faire d'autres structures et en particulier les syndicats ? Non. Pour deux raisons. Tout d'abord ces amendements étaient fournis « clés en main » par l'UIMM. Et ensuite j'ai pu constater qu'ils ont été repris au mot près par des sénateurs en séance publique. C'est pour cela qu'à l'époque j'ai dénoncé, en plein hémicycle, la manœuvre... « Il y avait un grand malaise au Sénat »

Que s'est-il passé ? La plupart des 25 amendements ont été retirés. Quelques-uns ont été adoptés.

Quels étaient les sénateurs qui ont défendu ces amendements ? La plupart étaient issus du RDSE (NDLR : le Rassemblement démocratique et social européen, un groupe centriste regroupant des sénateurs de différents horizons politiques). Quelques-uns d'entre eux savaient que ces amendements avaient été rédigés par le patronat, d'autres non. Il y avait un grand malaise au Sénat. Gérard Larcher, qui était ministre délégué à l'Emploi et qui défendait le projet de loi du gouvernement, était gêné. A plusieurs reprises il a tenté de proclamer son indépendance vis-à-vis du patronat, du Medef et de l'UIMM.

En avez-vous discuté avec les sénateurs concernés ? Oui. Je me suis entretenu après coup avec des collègues sénateurs que je connaissais bien. L'un d'entre eux, à qui j'ai mis sous le nez les amendements originaux de l'UIMM, était blême. Il ignorait sincèrement l'origine des textes...

Comment est ce possible ? Je pense que le juge cherche aussi à le savoir. Il s'agit de déterminer par où sont passés les textes de l'UIMM pour arriver entre les mains de sénateurs... Le juge Roger Le Loire enquête sur les enveloppes de billets qui auraient été distribuées par Denis Gautier-Sauvagnac. Pensez-vous que ces amendements auraient pu donner lieu à des versements occultes ? Le magistrat m'a, lui aussi, posé la question. Je reconnais qu'on peut s'interroger. Mais en ce qui me concerne je ne peux prouver que ce que je viens de vous dire et que j'ai raconté au magistrat. Il appartiendra à la justice de dire ce qui s'est réellement passé. FO et Marc Blondel mis en cause

Le JUGE Roger Le Loire, qui tente de retrouver les destinataires de quelque 17 millions d'euros distribués entre 2000 et 2007 par Denis Gautier-Sauvagnac, l'ancien président de l'IJ14M, multiplie les auditions. Le 27 mai dernier il a entendu Jacques Gagliardi, un ancien cadre de l'organisation patronale déjà mis en examen pour « recel d'abus de confiance ». Sur procès-verbal, Jacques Gagliardi a rapporté des épisodes remontant aux années 1990. Selon lui, le CNPF (l'ancêtre du Medef) avait un service spécialement dédié au « lobbying législatif ». Dans sa déposition il a donné le nom du responsable de ce service et expliqué qu'il venait régulièrement à « chercher des munitions »

Jacques Gagliardi a également affirmé que Marc Blondel, l'ancien patron de Force ouvrière, était en contact régulier avec Dominique de Calai, l'ancien numéro deux de l'UIMM et a ajouté qu'il estimait possible que FO ait été « alimenté » par l'organisation patronale. Depuis le début de l'affaire, FO a toujours nié avec véhémence avoir reçu le moindre centime occulte de l'UIMM.

Le nouvel observateur 17 juin 2009

Les finances de l'Élysée

Les commentaires de la presse, mercredi 17 juin, sur les finances de l'Élysée.

"René Dosière ne rate jamais ses effets. Et en publiant hier son rapport sur les comptes de l'Élysée, il lance de nouveau un pavé dans la mare. Pavé, parce que les chiffres qu'il dévoile montrent que le budget de la Présidence de la République a explosé depuis deux ans. Pavé, aussi, parce qu'il démontre que ces dépenses, démentent formellement la communication officielle de Nicolas Sarkozy. Pavé, surtout, parce qu'il ajoute, pour faire bonne mesure, qu'il a eu toutes les peines du monde à s'y retrouver dans l'opacité des comptes qu'il a épluchés, et que certaines dépenses ne sont pas détaillées, malgré les promesses du Président. (...) Que l'activité de Nicolas Sarkozy soit plus importante, qu'il fasse plus de voyages, qu'il reçoive plus de monde, on le conçoit. Qu'en revanche, ses dépenses explosent à ce point, on le comprend moins. D'autant plus que, dans le même temps, il clame le contraire, et ne rate jamais une occasion de prôner l'économie, la rigueur, et d'appeler les services de l'État à une vigilance de tous les instants. Dans le genre +Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais+, on n'a pas trouvé mieux.

Orange.fr 18 juin 2009

Pôle emploi: environ 14% de grévistes, près de cent sites fermés

Près de 14% des salariés de Pôle emploi avaient cessé le travail jeudi et près de cent sites étaient fermés dans le cadre de l'appel à la grève lancé par trois syndicats (Snu-FSU, CGT, Sud Emploi) de l'organisme issu de la fusion ANPE-Assedic, selon la direction.

"Un total de 13,90% des salariés sont en grève en métropole et 97 sites sont fermés sur environ 1.500 sites (Dom compris)", a-t-on appris auprès de la direction en fin de matinée. Pôle emploi compte quelque 45.000 salariés.

15

"Pour l'instant, les mobilisations ont été régulières au sein de Pôle emploi mais d'un niveau modéré, on verra bien ce que ça sera demain", avait déclaré mercredi à l'AFP le directeur général de Pôle emploi Christian Charpy à l'issue d'une entrevue à Matignon avec le Premier ministre François Fillon.

Les salariés étaient appelés ce jeudi à la grève par trois syndicats (Snu-FSU, CGT, Sud Emploi) de Pôle emploi, l'organisme issu de la fusion entre l'ANPE et les Assedic, pour dénoncer notamment la détérioration des conditions de travail et l'accroissement de la précarité.

Tous les syndicats avaient appelé à la grève le premier jour d'ouverture du nouvel organisme, le 5 janvier, pour dénoncer les conditions de mise en place de la fusion: 18,9% du personnel avait suivi la grève, selon la direction, tandis que le principal syndicat, le Snu avait fait état de 15% de grévistes sur les ex-sites Assedic et 30% chez les ex-ANPE.

Une partie des personnels des Pôle emploi en Ile-de-France et en Provence Côte d'Azur avaient également fait grève le 30 avril pour dénoncer une "situation dramatique", selon eux.

Le 27 novembre 2008, la dernière grève commune à l'ANPE et aux Assedic avait été suivie par 60% des personnels aux Assedic et 25% à l'ANPE. Près de la moitié des salariés de l'ANPE avaient aussi fait grève le 1er décembre 2008 à l'appel de leurs huit syndicats.

Télégram.com 17 juin 2009

Schweitzer-Mauduit. La CGT appelle à la mobilisation

Le syndicat CGT de Schweitzer-Mauduit France appelle à une grève de 24 heures, à partir de jeudi soir, pour soutenir les salariés de Malaucène. À Quimperlé, un rassemblement est prévu vendredi, à 10h30, devant l'entrée du Combout.

De 21h jeudi à 21h vendredi, les salariés de Quimperlé sont donc invités à faire grève et au rassemblement prévu vendredi matin devraient se joindre des ouvriers de Malaucène, venus en car, et des militants parisiens du syndicat du Livre CGT. L'usine du Vaucluse qui, on le sait, va fermer, est aujourd'hui sous les feux brûlants de l'actualité mais l'inquiétude plane sur l'ensemble des sites. La CGT l'affirme, un nouveau «plan de restructuration» sera mis en œuvre dans les mois prochains à Quimperlé, à Saint-Girons et à Spay. Il est dû, notamment, au lancement par la direction du projet Synergi@, qui consiste à traiter désormais les commandes par informatique. Pour la CGT, l'emploi des cadres va forcément en souffrir.

«Laminage organisé»

Mais le syndicat a bien d'autres motifs d'inquiétude. Il cite notamment «les éventuelles décisions des dirigeants de transférer l'impression et la transformation du papier LIP (NDLR: nouveau papier, bientôt obligatoire pour les cigarettes, qui s'éteint tout seul) ailleurs que sur les sites de Saint-Girons et Quimperlé (par exemple dans les pays de l'Est)».

«Aucun salarié, poursuit la CGT, ne peut rester indifférent devant le laminage organisé de nos entreprises, où le seul but des dirigeants est la recherche d'une rentabilité financière à outrance».

«Excellents résultats»

Si encore le groupe était en difficulté. Mais le syndicat conteste fortement cette idée. Il cite des propos tenus très récemment par le patron de la multinationale, Frédéric Villoutreix. Les voici: «Nous sommes satisfaits de nos excellents résultats du premier trimestre. Ces améliorations valident notre stratégie de croissance sur les produits à forte valeur. En outre, nous avons bénéficié de prix de vente à la hausse, d'une inflation favorable et d'améliorations de nos opérations». Sur le premier trimestre, le chiffre d'affaires a baissé de 3%, mais le bénéfice opérationnel est de 22,8M€ (contre zéro en 2008) et le bénéfice hors pré-taxes et frais de dépréciation de 23,1M€ (contre 2M€ en 2008). Quant à l'activité française, elle a enregistré un bénéfice opérationnel de 13,3M€, en hausse de 12,6M€ par rapport au premier trimestre 2008.

AFP 18 juin 2009

Michelin : la fermeture d'une usine près de Lille "inacceptable", pour Mailly (FO)

Le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly a jugé jeudi "inacceptable" que Michelin ait décidé de fermer un site, à Noyelles-lès-Seclin (Nord), alors que le groupe français de pneumatiques s'était engagé à ne plus fermer d'usine en France. "Regardez ce qu'a annoncé Michelin, qui avait pris des engagements -comme toujours les promesses n'engagent que ceux qui y croient- qu'il ne fermerait aucun site. Une entreprise qui se dit responsable socialement a décidé de fermer un site et c'est inacceptable", a-t-il déclaré sur RTL. Michelin a annoncé mercredi la suppression de 1.093 postes en France dès 2010 et la fermeture d'une usine près de Lille, promettant qu'il n'y aurait "aucun licenciement", ce dont doutent les syndicats. Parmi les salariés concernés, 598 se verront proposer des mesures de "mobilité" dans le groupe et 495 bénéficieront de mesures d'âge (retraite anticipée, temps partiel). A Noyelles-lès-Seclin, la plupart des salariés se verront proposer un poste à Clermont-Ferrand, où sera "regroupée l'activité des pneus très haut de gamme", a déclaré à l'AFP le directeur industriel Europe, Thierry Chiche. Début 2008, le président du groupe Michelin, Michel Rollier, avait assuré que le fabricant de pneumatiques ne fermerait "pas d'autre usine" en France, après l'annonce fin 2007 de la fermeture de son usine Kléber de Toul (Meurthe-et-Moselle, 826 salariés) en 2009.

La tribune 18 juin 2009

Premier recul mensuel des créations d'entreprises depuis six mois

Au cours du mois de mai, les créations d'entreprises ont reculé de 2,2%, soit sa première baisse mensuelle depuis fin 2008. Sur douze mois cependant, elles continuent à progresser.

Le nombre de créations d'entreprises a baissé de 2,2% en mai en France par rapport à avril, à 48.583, selon des statistiques publiées ce jeudi par l'Insee. C'est la première baisse en variation mensuelle depuis décembre, avant l'entrée en vigueur, le 1er janvier, du statut de l'auto-entrepreneur qui a gonflé les chiffres depuis.

Le total d'avril, à 49.685 créations (révisé de 49.843), marquait une hausse de 6% par rapport à mars et constituait un record depuis le début des relevés de l'Insee en janvier 2000. En 2008, la moyenne mensuelle était autour de 27.500.

Sur les trois mois de mars, avril et mai, le nombre de créations d'entreprises est en hausse de 77,6% par rapport aux mêmes mois de 2008, les activités de services et le commerce ayant le plus contribué à cette envolée, selon l'Insee.

Sur douze mois, le cumul atteint 416.301 créations, un chiffre en progression de 23,2% sur les douze mois précédents (337.973).
Les échos 19 juin 2009

Le retour de la croissance n'interviendra pas avant l'année prochaine, prévoit l'Insee

Le produit intérieur brut devrait encore reculer de 0,6 % au deuxième trimestre, puis de 0,2 % au troisième. Il se stabiliserait en fin d'année, pour une activité en recul de 3 % en moyenne sur l'année, indique la note de conjoncture publiée ce matin par l'institut statistique.

17



Il y a deux manières de lire les nouvelles prévisions de l'Insee publiées ce matin : en prévoyant, après le recul du produit intérieur brut (PIB) de 1,2 % au premier trimestre, un nouveau repli de 0,6 % au deuxième trimestre, puis de 0,2 % au troisième, avant, enfin, une stabilisation au dernier trimestre cette année, les esprits optimistes retiendront que le pire est passé, quand les plus pessimistes observeront que la reprise n'interviendra donc, au mieux, qu'en 2010. Le résultat est arithmétiquement le même : l'année 2009 devrait enregistrer une baisse du PIB de 3 %, avec six trimestres d'affilée de récession, une correction, jamais vue depuis 1949, qui ramène le niveau de l'économie française légèrement en dessous de celui atteint en 2006.

« Avec un point d'interrogation »

En intitulant sa note de conjoncture « Vers une sortie de récession ? », - « avec un point d'interrogation » -, a souligné Eric Dubois, chef du département de la conjoncture, l'Insee tente de ménager les deux points de vue. Il appuie la prévision du gouvernement, elle aussi révisée à - 3 % il y a quelques semaines, et corrobore celles de la Commission européenne et de l'OCDE. Le dernier consensus des économistes parie lui aussi, en moyenne, sur une baisse du PIB de 2,9 % pour cette année. Le gouvernement ne devrait donc plus endurer, au moins avant la rentrée de septembre, de critique sur ses prévisions.

Le scénario de l'Insee appuie aussi l'argumentaire gouvernemental d'une France qui tire mieux son épingle du jeu que ses principaux partenaires : l'Allemagne devrait, selon l'Insee, voir son économie chuter de 6,9 % cette année. Le repli atteindrait - 5,2 % pour l'ensemble de la zone euro, - 3,4 % aux Etats-Unis, - 3,8 % au Royaume-Uni... L'Insee ne chiffre toutefois pas précisément l'impact du plan de relance français sur l'activité cette année.

Le chômage d'il y a dix ans

Le scénario français dessiné par l'Insee n'en est pas moins socialement très coûteux. Si la désinflation devrait permettre de maintenir une évolution positive du pouvoir d'achat et de la consommation (lire ci-dessous), 700.000 emplois seront détruits dans le secteur marchand cette année, anticipe l'Insee. C'est 100.000 de plus que ne le prévoient l'Unedic et le gouvernement. Le taux de chômage devrait remonter à 10,5 % de la population active (10,1 % sans les DOM), revenant ainsi à son niveau d'il y a dix ans.

Ce scénario d'une sortie de crise linéaire, progressive et sans rechute est loin d'être garanti, les aléas étant « inhabituellement importants », relève l'Insee. Avec une prévision d'un cours du baril à 55 dollars en moyenne cette année, l'Insee ne prévoit pas de nouveau choc énergétique.

Surtout, si un retour de la confiance plus rapide que prévu n'est pas exclu, « *les précédents historiques montrent que les sorties de crise financière comme les sorties de récession mondiale, deux caractéristiques présentes simultanément aujourd'hui, sont en général plus lentes que les autres fins de récession* », prévient-il.

700.000 destructions de postes prévues cette année dans le secteur marchand

Le scénario de l'Insee, qui table sur une modération de la récession dès ce deuxième trimestre, est basé sur un enchaînement logique de facteurs. « *On ne prévoit pas les chocs, c'est consubstantiel à l'exercice* », explique Eric Dubois, chef du département de la conjoncture à l'Insee.

18

Un environnement international moins dégradé

Les marchés financiers « *sont en voie de normalisation* » et « *les mesures de relance atténuent la baisse de la demande* » dans l'ensemble des économies avancées, indique Olivier Redoulès de l'Insee. Conséquence, « *le commerce international se contracterait moins fortement* » trimestre après trimestre et les exportations françaises, qui chuteraient de 13,5 % en moyenne cette année, devraient modérer leur repli au fil des mois. Le solde du commerce extérieur coûterait tout de même 0,6 point de croissance cette année, la résistance de la consommation française limitant le recul des importations (- 10,1 %).

Un ajustement sur les stocks « en voie d'achèvement »

Conséquence d'un retour progressif à la normale de la demande étrangère, « *l'ajustement des stocks tirerait à sa fin* » en France, prévoit Benoît Heitz, chef de la division Synthèse conjoncturelle à l'Insee. Ces derniers mois, les industriels - en particulier dans l'automobile - ont écoulé leurs stocks, ce qui a lourdement pesé sur la production. Le repli de la production manufacturière sera ainsi d'une « *ampleur inédite* » cette année, selon l'Insee : - 15,7 % attendu. En moyenne, les stocks auront coûté 1,5 point de croissance cette année, soit la moitié du repli du PIB attendu (- 3 %). Un restockage n'est envisagé qu'au dernier trimestre.

L'investissement en panne face aux surcapacités

Avec la chute de la demande ces derniers trimestres, les taux d'utilisation des capacités ne sont plus qu'à 71 %, 13 points en dessous de leur moyenne de longue période. Face à ces surcapacités de production, l'investissement des entreprises devrait continuer à reculer tout au long de l'année, pour afficher un repli de 8,9 % en moyenne sur l'année. Le taux de marge des entreprises devrait tout de même rester presque stable (- 0,2 point, à 31 %), en raison de la baisse de la masse salariale, indique l'Insee.

Des destructions d'emplois historiques

La vague de suppressions d'emplois n'est pas achevée, prévient l'Insee. « *Mis en regard de la baisse d'activité, l'ajustement sur l'emploi a été partiel et modéré* », indique Benoît Heitz. Aux 193.000 postes détruits au premier trimestre dans le secteur marchand non agricole, devraient encore s'en ajouter près de 180.000 au deuxième puis au troisième trimestre et encore plus de 150.000 au dernier trimestre, pour un total de 699.000 suppressions. L'emploi « *descendrait en fin d'année à son niveau le plus bas depuis 2000* », note ainsi l'Insee. La dégradation « *toucherait les services hors intérim, qui avaient été épargnés en 1993* », indique Benoît Heitz. Dans le tertiaire marchand, 404.000 emplois seraient détruits, tandis que 51.000 postes seraient détruits dans la construction et 243.000 dans l'industrie, « *soit trois fois plus qu'en 2008* », indique l'Insee. Seul le secteur non marchand (avec les contrats aidés) amortirait le choc, avec 92.000 créations de postes (33.000 en 2008), ce qui limiterait le bilan total des destructions d'emplois à 592.000. Le chômage augmenterait ainsi de 2,5 point en un an, à 10,5 % (10,1 % en métropole) fin 2009, soit « *son plus haut niveau depuis la mi-1999* », indique l'Insee.

Un pouvoir d'achat positif grâce à la désinflation

Malgré les destructions d'emplois, la désinflation et les mesures de relance devraient permettre au pouvoir d'achat de progresser et même davantage qu'en 2008 : + 1,1 %, contre + 0,6 % l'an dernier. L'inflation devrait être nulle cette année, anticipe l'Insee, contre + 2,8 % en moyenne l'an dernier.

Une consommation plus résistante qu'ailleurs

« La consommation joue un rôle d'amortisseur dans les récessions car elle fluctue moins que l'investissement ou les exportations », explique Eric Dubois. Un rôle qui semble accentué : « Dans les récessions de 1974 et 1993, elle était restée stable. Cette fois, elle devrait être un peu positive » (+ 0,7 % prévu). Davantage, en tout cas, qu'en zone euro (- 1,6 % prévu), grâce, notamment, à un pouvoir d'achat malgré tout positif et à un endettement des ménages moins élevé que dans d'autres pays. Le taux d'épargne augmenterait tout de même légèrement (+ 0,3 point, à 15,6 %).

MATHILDE LEMOINE - DIRECTRICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE HSBC France

« Le plan de relance peut provoquer des effets importants »

Mathilde Lemoine.



HSBC France est un peu plus optimiste que d'autres pour 2009. Qu'est-ce qui le justifie ?

Ce débat entre « optimistes » et « pessimistes » n'a pas de sens quand on sait que le taux de chômage atteindra certainement 11,8 % à la fin de 2010 et que le pouvoir d'achat des Français se réduit fortement. Même s'il y a un léger rebond dans les prochains mois, la situation de chaque individu est suffisamment grave pour ne pas parler d'optimisme. Plus largement, notre prévision de croissance pour cette année se situe à - 2,8 %, car nous estimons que le plan de relance peut provoquer des effets importants dès le troisième trimestre 2009. Mais c'est une donnée que nous ne maîtrisons pas totalement.

Que voulez-vous dire ?

Le scénario de reprise va, en fait, beaucoup dépendre de la poursuite des politiques publiques l'an prochain, car aucun moteur de la croissance n'aura encore franchement redémarré. Lorsque le gouvernement décidera de mettre fin aux dépenses de relance, il y aura une légère récession. Lorsqu'il décidera de supprimer la prime à la casse, la consommation connaîtra une hausse importante pendant le dernier mois d'application, puis un coup de frein brutal les mois suivants. Ce sont des tendances que nous avons déjà observées lors des précédents programmes de soutien au secteur automobile, sous Balladur et Juppé. Les plans de relance limitent le recul du PIB mais ne suffisent pas à faire la croissance de demain.

A partir de quel moment les effets de la crise seront-ils effacés ?

Les crises financières passées prouvent qu'il faut jusqu'à dix ans pour retrouver le niveau de production précédant le choc. Cette fois-ci, les déséquilibres sont encore plus prononcés : le taux d'utilisation des capacités de production est au plus bas, le nombre de faillites a augmenté de 20 % en un an. Dans certains secteurs, comme la construction et l'immobilier, ce chiffre est même de 51 %.

Les destructions d'emplois sont bien plus rapides que dans les années 1990 ou qu'au cours des deux chocs pétroliers et elles frappent désormais le cœur du marché du travail : les salariés en CDI. Le rythme de destructions ne devrait pas décélérer avant cet été. Je ne pense pas que l'économie recréera des emplois avant 2011. Quant à la consommation, le pire est à venir. Elle devrait reculer de 0,5 % l'an prochain. Au total, la croissance devrait donc encore céder 0,4 % en 2010.

Libération 19 juin 2009

Grande-Bretagne: 900 employés de Total licenciés pour grève

Ces salariés d'une raffinerie du nord de l'Angleterre avaient entamé le 11 juin une «grève non officielle et illégale», selon la direction, pour soutenir 51 de leurs collègues licenciés.

Environ 1.200 employés de la raffinerie de Lindsey, dans l'est de l'Angleterre, propriété du groupe pétrolier français Total, avaient entamé une «grève sauvage» le 11 juin pour soutenir 51 de leurs collègues licenciés. Ils estimaient qu'un accord de non-suppression d'emplois avait été violé par la direction, une version des faits non reconnue par Total.

Or, ce matin, un syndicat de l'entreprise a informé que près de 900 employés de la raffinerie ont été licenciés, une semaine après avoir entamé une grève sauvage.

«Total peut confirmer, avec regret, que le processus visant à mettre fin aux contrats des personnes concernées sur le site HDS-3 a maintenant commencé», précise le groupe pétrolier français dans un communiqué, tout en soulignant que les salariés concernés pourraient postuler à nouveau à leurs postes jusqu'au 22 juin. S'exprimant *«frustré et déçu»* devant l'échec des négociations, Total a soutenu que la grève était *«non officielle et illégale»*.

Le syndicat Unite, de son côté, s'est déclaré *«extrêmement inquiet»* devant la décision de Total et devant *«les ramifications de cette décision»*, appelant *«toutes les parties à revenir à la table des négociations pour résoudre le problème»*.

Les salariés de la raffinerie de Lindsey avaient mené une grève au début de l'année contre la décision de la direction d'accorder un contrat à une entreprise italienne employant de la main-d'œuvre non britannique. Ils avaient accepté de reprendre le travail après s'être vus garantir la moitié des emplois concernés par ce contrat.